



Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada



RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL



3^e TRIMESTRE (T3)

Pour les neuf mois terminés au 31 décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

1. STATUT	4
1.1 MANDAT	4
1.2 MISSION, VISION ET VALEURS.....	4
2. RÉTROSPECTIVE DU T3 DE 2020-2021	6
2.1 SOMMAIRE	6
2.2 PERSPECTIVES	6
2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS.....	7
3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS	9
3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS	9
3.2 FLUX DE TRÉSORERIE	10
3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES	10
3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS.....	15
4. ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2020-2021	17
4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	17
4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	18
4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2020.....	19
4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2020	20
4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2020	21
4.6 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES.....	22



+ SECTION 1
STATUT

1. STATUT

PJCCI a été constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Jusqu'au 30 septembre 1998, elle était une société d'État filiale à propriété exclusive de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL).

Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue une filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL), une société d'État mandataire mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Le 13 février 2014, PJCCI est devenue société d'État mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la LGFP. À titre de société d'État, PJCCI est assujettie à la partie X de la LGFP.

De plus, PJCCI est une société d'État mandataire de Sa Majesté en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS/98-568).

1.1 MANDAT

PJCCI est gestionnaire de plusieurs ponts et d'un tunnel de juridiction fédérale situés dans la grande région métropolitaine de Montréal, soit le pont Champlain d'origine, le pont Jacques-Cartier, le pont de contournement de l'Île-des-Sœurs, la section fédérale du pont Honoré-Mercier, ainsi que leurs approches, le tunnel de Melocheville et deux infrastructures connexes, soit la section fédérale de l'autoroute Bonaventure et l'Estacade du pont Champlain.

Pour chacune de ces infrastructures, PJCCI est responsable :

- + De la mobilité (à noter que le pont Champlain d'origine est fermé à la circulation depuis la mise en service du pont Samuel-De Champlain à l'été 2019);
- + Des opérations;
- + Des inspections;
- + De l'entretien;
- + Des réparations et/ou de la réhabilitation;
- + De la sécurité;
- + De la coordination avec les intervenants (fédéraux, provinciaux, municipaux et autres);
- + De la gestion des sites contaminés;
- + De l'environnement.

1.2 MISSION, VISION ET VALEURS

Notre mission

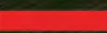
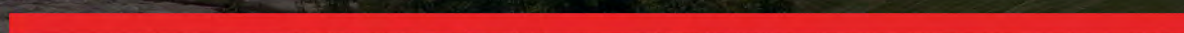
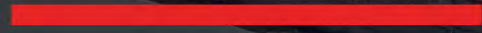
Assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

Notre vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité et d'acteur social et urbain.

Nos valeurs

L'esprit d'équipe, la transparence, la rigueur, l'innovation et l'engagement constituent les valeurs dont PJCCI s'est dotée dans l'accomplissement de sa mission.



+ SECTION 2
RÉTROSPECTIVE DU T3 DE 2020-2021

2. RÉTROSPECTIVE DU T3 DE 2020-2021

Ce rapport financier trimestriel a été préparé conformément aux exigences de la LGFP et à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État. Il présente une évaluation des opérations et de la situation financière de PJCCI pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020 (T3). Il doit être lu conjointement avec les états financiers non audités intérimaires et les notes afférentes que renferme le présent document, ainsi qu'avec les états financiers audités annuels et les notes justificatives inclus au rapport annuel de PJCCI.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et sont tirés principalement des états financiers non audités intérimaires de la Société établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

2.1 SOMMAIRE

PJCCI déclare un excédent de 5,9 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2020 (3,1 M\$ - 2019). Le déficit avant le financement public est de 170,0 M\$ au 31 décembre 2020 (120,1 M\$ - 2019).

Pour l'exercice en cours, les revenus totaux cumulés s'élèvent à 0,7 M\$ (1,1 M\$ - 2019), demeurant stables dans leur ensemble.

Au cours de la même période, la dette nette est demeurée stable au montant de 33,1 M\$. Les actifs financiers ont augmenté de 56,7 M\$. Cette variation est liée aux modalités de paiement du contrat de déconstruction du pont Champlain d'origine, ainsi qu'au niveau de réalisation des activités d'investissement.

Les acquisitions d'immobilisations brutes ont atteint, au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours, 28,8 M\$ (25,8 M\$ - 2019). Elles consistent essentiellement en des investissements de 22,6 M\$ pour le pont Jacques-Cartier, 3,3 M\$ pour le pont Honoré-Mercier, 1,3 M\$ pour l'autoroute Bonaventure et de 1,1 M\$ pour le tunnel de Melocheville.

2.2 PERSPECTIVES


Les dépenses d'entretien et de maintien des ponts et infrastructures connexes demeurent stables. Les travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine par l'entrepreneur Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C. (NHSL) sont en cours, lequel entrepreneur est responsable de l'intégrité structurale du pont pendant les travaux.

Les projets financés par le gouvernement se poursuivent, incluant les travaux de réfection en cours au pont Jacques-Cartier, au pont Honoré-Mercier, sur l'autoroute Bonaventure et au tunnel de Melocheville.

Quant aux projets futurs au pont Jacques-Cartier, un réaménagement des approches du pont est prévu pour favoriser la fluidité de la circulation en prenant en considération les besoins futurs selon les différents modes de transport. Ces réaménagements doivent être élaborés selon une approche d'intégration urbaine et en coordination avec les autorités provinciales et municipales, particulièrement le plan de développement de l'île Sainte-Hélène, lequel est en cours de réalisation. Une étude est en cours pour évaluer le potentiel de développement du pavillon de l'île Sainte-Hélène et un dossier d'affaires est en préparation pour la vocation future dudit pavillon. De plus, suite à l'annonce d'un éventuel projet de REM de l'Est, des discussions ont été amorcées pour la coordination du projet dans le secteur du pont Jacques-Cartier.

La section de l'autoroute Bonaventure constituée de voies au sol est à la fin de sa vie utile. Une vision de boulevard urbain a été retenue pour sa reconfiguration et reconstruction afin d'assurer une intégration urbaine avec la Ville de Montréal. L'étude d'avant-projet est en cours en collaboration avec la Ville de Montréal ainsi que les parties prenantes pour l'élaboration de solutions techniques en vue de la construction du boulevard urbain, incluant un parc linéaire le long du fleuve St-Laurent.

Un dossier d'affaires intitulé *Diagnostic et plan directeur de maintien d'actifs : Étape d'une démarche globale de gestion d'actifs*, qui présente la démarche globale de maintien à long terme des actifs sous la responsabilité de PJCCI, a été présenté à Infrastructure Canada et est à l'étude.



PJCCI est fière de son effectif dont la force réside dans son engagement envers l'atteinte de son résultat stratégique. Le financement approuvé par le gouvernement jusqu'en 2022-2023 permet de maintenir des infrastructures qui jouent un rôle primordial pour la mobilité, la population et l'économie.

2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS

Au cours de ce troisième trimestre, des changements importants ont été apportés à la structure organisationnelle afin de mieux servir les besoins de la Société.

Dans un premier temps, en octobre 2020, la structure de la Direction principale Gestion d'actifs a été remaniée dans le but de maintenir le positionnement de PJCCI comme chef de file en gestion d'infrastructures majeures et d'expert. Ainsi, la Direction Planification inclut dorénavant le volet inspection dans ses responsabilités. Les rôles d'ingénieur Inspection et d'ingénieur Planification sont dorénavant combinés dans une approche de bonification et de polyvalence des rôles, favorisant ainsi le développement des compétences. De plus, un troisième poste d'IRO (ingénieur responsable d'ouvrages) a été créé pour couvrir trois groupes de structures (Jacques-Cartier – Bonaventure et Estacade – Honoré Mercier et Tunnel) dans le but d'assurer la relève organisationnelle ainsi qu'une meilleure répartition du portefeuille d'actifs. Un nouveau poste de gestion relevant du directeur Planification a été créé dans le but d'assurer le développement et le fonctionnement optimum de cette équipe.

Dans un deuxième temps, la Direction principale Administration, qui regroupait six directions soit Finances, Ressources humaines, Approvisionnement, Technologies de l'information, Gestion par projet et Affaires juridiques, a été scindée en deux. Ainsi, la Direction principale Administration est désormais formée de trois directions, soit Finances, Technologies de l'information et GPP/GPS et la Direction principale Affaires juridiques et Ressources humaines nouvellement créée est, quant à elle, composée des directions Affaires juridiques, Ressources humaines et Approvisionnement.

Ce changement vise à assurer l'optimisation des ressources et la fluidité des activités et permet à PJCCI de poursuivre le déploiement de son agilité, de mieux répartir les responsabilités liées aux directions supports et d'assurer un meilleur équilibre entre les postes de directeurs principaux. Le nouveau directeur principal entrera en poste le 1^{er} février 2021.

Depuis maintenant neuf mois, l'équipe de direction de PJCCI demeure proactive et continue de suivre quotidiennement l'évolution de la situation de la COVID-19 et les directives de santé publique et de rester à l'affût des différents enjeux qui peuvent se présenter pour les membres du personnel, en prenant les initiatives et les décisions qui s'imposent.

À cet effet, les bureaux ont à nouveau été fermés le 16 décembre 2020 dans le respect des directives de santé publique, et tous les employés travaillent à distance depuis cette date, à l'exception des fonctions essentielles de l'équipe Opérations et entretien et de quelques services essentiels qui doivent être maintenus dans les bureaux administratifs.

Dans le but de tenir les employés bien informés, la Direction Communications continue de diffuser, sur une base régulière, des messages destinés au personnel dans la section spéciale COVID-19 sur la plateforme des communications internes.



+ SECTION 3
ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

3.1.1 État de la situation financière

Actifs financiers

Au cours des neuf mois terminés le 31 décembre 2020, les actifs financiers totaux ont augmenté de 56,7 M\$ pour atteindre 92,0 M\$ comparativement à 35,3 M\$ au 31 mars 2020. Un facteur déterminant de la variation des actifs financiers est la date de réception des crédits fédéraux qui comprennent le financement des projets d'investissement et les charges d'exploitation. De plus, une somme de 10,4 M\$ est liée aux modalités de paiement prévues au contrat de déconstruction du pont Champlain d'origine.

Passif

Les créiteurs et charges à payer ont augmenté de 55,1 M\$, passant de 29,0 M\$ au 31 mars 2020 à 84,1 M\$ au 31 décembre 2020. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la variation des activités des différents chantiers en cours.

Pour mener à bien ses grands projets, PJCCI a conclu des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie du paiement jusqu'à l'achèvement de certains travaux dans le respect des exigences d'exécution et des garanties contractuelles. Ces retenues de garantie ont augmenté de 1,4 M\$ pour atteindre 5,6 M\$ au 31 décembre 2020 (4,2 M\$ au 31 mars 2020). Ces sommes deviendront payables lorsque les travaux et les garanties seront terminés.

Actifs non financiers

Les immobilisations corporelles nettes de l'amortissement ont augmenté de 6,0 M\$ pour atteindre un total de 612,5 M\$ par rapport aux états financiers du 31 mars 2020 (606,5 M\$). Ce total comprend des investissements en immobilisations bruts de 28,8 M\$ moins les charges d'amortissement de 22,8 M\$. Les grands travaux concernés par ces acquisitions sont ceux du pont Jacques-Cartier (22,6 M\$), du pont Honoré-Mercier (3,3 M\$), de l'autoroute Bonaventure (1,3 M\$) et du tunnel de Melocheville (1,1 M\$).

Financement du gouvernement

Le tableau suivant résume le financement public pour le troisième trimestre de l'exercice en cours au 31 décembre 2020 :

(en milliers de dollars)	Troisième trimestre		Cumulatif (neuf mois)	
	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Financement public pour les charges d'exploitation	61 699	33 575	147 056	97 472
Financement public pour les immobilisations corporelles	11 271	10 587	28 828	25 784
TOTAL	72 970	44 162	175 884	123 256

La section 3.4 donne les résultats de l'utilisation des crédits parlementaires.

3.1.2 Charges

Entretien

Les charges d'entretien au cours des trois premiers trimestres représentent 90,0 % (89,2 % au 31 décembre 2019) des charges totales cumulatives.

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2020, les charges d'entretien, incluant l'amortissement, totalisent 153,7 M\$ et sont principalement réparties comme suit :

- + 56,7 M\$ en travaux pour le pont Champlain;
- + 41,3 M\$ en travaux pour le pont Jacques-Cartier;
- + 18,5 M\$ en travaux pour le pont Honoré-Mercier;
- + 12,1 M\$ en travaux pour l'autoroute Bonaventure;
- + 6,1 M\$ en travaux pour le pont de contournement de l'Île-des-Sœurs;
- + 1,9 M\$ en travaux pour l'Estacade du pont Champlain;
- + 1,1 M\$ en travaux pour le tunnel de Melocheville;
- + 11,4 M\$ en salaires et avantages sociaux;
- + 4,6 M\$ pour divers autres projets et équipements.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement des neuf premiers mois ont été de 3,3 M\$ (2,6 M\$ au 31 décembre 2019). Ces chiffres représentent 1,9 % des charges totales (2,2 % au 31 décembre 2019).

Administration

Les charges administratives des neuf premiers mois de l'exercice s'élèvent à 11,7 M\$ et sont demeurées relativement stables par rapport à la même période de l'exercice financier précédent (12,1 M\$ au 31 décembre 2019). Au cours des trois premiers trimestres, les charges administratives ont représenté 5,9 % (8,2 % au 31 décembre 2019) des charges totales (incluant les acquisitions d'immobilisations). Ce taux varie notamment en fonction des dépenses d'entretien majeur. L'objectif de la Société est de ne pas dépasser 6 %.

3.2 FLUX DE TRÉSORERIE

La position de trésorerie de PJCCI a augmenté de 16,6 M\$ au 31 décembre 2020 pour atteindre 50,1 M\$ (33,5 M\$ au 31 mars 2020) et est liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral. Au 31 décembre 2020, la somme nette à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 30,9 M\$ (1,2 M\$ au 31 mars 2020).

3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES

En tant que société d'État mère, PJCCI doit répondre aux exigences et se conformer aux obligations prescrites par les diverses lois qui lui sont applicables.

3.3.1 Gestion des actifs

La priorité de PJCCI est d'assurer la mobilité des usagers et la pérennité de ses actifs tout en assurant la sécurité des structures sous sa responsabilité. Le vieillissement des actifs et le financement adéquat pour en assurer l'entretien et la réfection représentent non seulement des défis, mais engendrent des risques réels que la Société doit atténuer afin d'assurer la sécurité des infrastructures, ainsi que celle des usagers qui les utilisent quotidiennement.

Les ponts et autres ouvrages gérés par la Société sont âgés et exposés depuis des années à une circulation lourde et croissante, à des conditions climatiques changeantes et rigoureuses et à l'utilisation abondante d'abrasifs et de sels de voirie.

La Société souhaitant assurer son positionnement comme chef de file en gestion d'actifs, une analyse de positionnement comparative est en cours de réalisation. Suivant les résultats préliminaires de cette analyse, PJCCI développe actuellement de façon proactive un plan d'action en matière de gestion d'actifs qui sera mis à jour à la lumière du rapport final. L'objectif de PJCCI est d'intégrer les meilleures pratiques reconnues dans le domaine, basées sur la norme ISO 55 000.

3.3.2 Grands projets

Pont Jacques-Cartier

Afin de maintenir le pont Jacques-Cartier dans une perspective à long terme, un plan de remise à niveau a été élaboré, dont les travaux suivants pour l'exercice en cours :

- + Le contrat pour les travaux de construction de la boucle de fibres optiques a été adjugé à l'automne 2018 et, à la fin de l'exercice 2019-2020, la majeure partie des travaux avait été complétée. Certains travaux qui avaient dû être reportés ont été réalisés au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020-2021;
- + L'étude d'avant-projet portant sur l'augmentation de l'offre de services aux usagers des transports actifs s'est poursuivie au troisième trimestre. L'objectif de cette étude est de permettre le passage sécuritaire des cyclistes et piétons tout au long de l'année, de réduire les risques d'accident en plus d'améliorer la convivialité et la sécurité des utilisateurs, le tout dans une approche de vision globale du réseau et de développement durable. Au cours du troisième trimestre, l'avancement de cette étude a permis d'évaluer différentes alternatives en plus d'obtenir une estimation de l'envergure des coûts et des échéanciers de chacune des solutions. L'étude d'avant-projet devrait être complétée à l'automne 2021;
- + Un rapport d'étude d'avant-projet détaillé et une étude complémentaire pour approfondir le volet sismique afin d'assurer la pérennité du pavillon de l'île Sainte-Hélène ont été déposés au cours du troisième trimestre de 2019-2020. Compte tenu des conclusions préliminaires de l'analyse sismique et des coûts reliés à celles-ci, le volet sismique sera inclus à un autre projet de renforcement sismique global. Ce projet a été lancé au troisième trimestre de 2020-2021;
- + Les travaux de construction du nouveau bâtiment et l'aménagement de la cour adjacente pour la Direction Opérations et entretien ont débuté tel que prévu au deuxième trimestre de 2020-2021. Certains enjeux sont en cours d'analyse et un plan d'atténuation sera déployé pour limiter les impacts sur l'échéancier.


Pont Champlain et Estacade

Durant le troisième trimestre, l'entrepreneur responsable des travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine a poursuivi sa mobilisation sur l'Île-des-Sœurs, au quai de l'Estacade et à Brossard. La mobilisation sera complétée lorsque tous les principaux équipements maritimes seront mobilisés au chantier en préparation des travaux de déconstruction maritimes par barge qui débiteront au printemps 2021.

Du côté de l'Île-des-Sœurs, l'entrepreneur a complété l'installation de la jetée temporaire dans le fleuve Saint-Laurent et a débuté les travaux de déconstruction. Afin d'assurer le respect des exigences concernant la migration des poissons, des couloirs migratoires seront aménagés dans cette jetée au cours du quatrième trimestre de 2020-2021.

Du côté de Brossard, la construction de la jetée temporaire a débuté dans le fleuve et se poursuivra au cours du quatrième trimestre de 2020-2021.

En 2019, PJCCI a débuté un processus de consultation auprès de certaines parties prenantes du projet afin de favoriser la valorisation des matériaux du pont Champlain d'origine sur d'autres projets dans la région métropolitaine de Montréal. Durant le troisième trimestre de 2020-2021, PJCCI a sécurisé les premiers sites qui



serviront à entreposer les éléments du pont à valoriser. La livraison des matériaux a débuté et se poursuivra au cours du quatrième trimestre de 2020-2021.

Pour ce qui est de l'Estacade, suite au lancement de l'étude d'avant-projet, PJCCI est à établir la stratégie pour les services professionnels requis pour les études en vue de réparer des unités de fondation et les appareils d'appuis du tablier.

Autoroute Bonaventure

Les travaux de planage-pavage ont été complétés au troisième trimestre. Les travaux de réparation de poutres-caisson prévus pour l'année 2020-2021 sont terminés.

Les études d'avant-projet pour la reconfiguration des sections 11 et 12 de l'autoroute en boulevard urbain se poursuivent. Étant donné le risque d'un retard sur l'échéancier de ces études, un plan d'atténuation est en cours afin d'en minimiser les impacts sur le projet.

Une étude d'avant-projet pour le maintien du pont Clément et des infrastructures de PJCCI sur l'Île-des-Sœurs a démarré pendant le troisième trimestre.

Aucun autre nouveau risque ou changement n'est à rapporter pour le troisième trimestre.

Pont de contournement de l'Île-des-Sœurs

Le rapport préliminaire de l'étude d'avant-projet détaillé pour la déconstruction du pont de contournement de l'Île-des-Sœurs a été reçu à la fin du troisième trimestre.

Aucun nouveau risque ou changement n'est à rapporter pour le troisième trimestre.

Pont Honoré-Mercier

Le programme de réfection majeure visant la réparation des piles et le remplacement du revêtement de peinture a été ajusté en raison des impacts de la pandémie sur la réalisation des travaux. Une partie des travaux prévue en 2020-2021 a été reportée en 2021-2022. Cependant, la préparation des documents d'appels d'offres ainsi que les appels d'offres ont progressé tel que planifié. Le lancement du dernier appel d'offres pour l'exercice 2020-2021 est prévu au quatrième trimestre.

Pendant le troisième trimestre de 2020-2021, un effort soutenu de coordination a été déployé avec les autorités locales afin de réaliser les investigations nécessaires pour mener à terme les études d'avant-projet visant le raccordement de la piste multifonctionnelle du pont au réseau municipal, la validation de la stabilité des talus, la caractérisation environnementale des terrains et l'aménagement d'un parcours mémorial. Ces investigations seront complétées au début du quatrième trimestre. Les impacts de la pandémie ont été significatifs sur le processus de coordination. Selon les développements, les échéanciers seront confirmés au cours du quatrième trimestre de 2020-2021.

3.3.3 Environnement et Développement durable

PJCCI participe au PASCFC administré par Environnement et Changement climatique Canada pour la mise en place des mesures d'atténuation afin de confiner/pomper ou pomper/traiter les eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure (Secteurs Est et Ouest) en bordure du fleuve St-Laurent.

L'exploitation du système du secteur Est est en cours. Cette solution technologique vise à confiner la phase libre d'hydrocarbures avant sa migration vers le fleuve Saint-Laurent.

Le système de pompage et de traitement du secteur Ouest fait l'objet d'un partenariat avec le gouvernement du Québec (ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques). PJCCI assure le support technique nécessaire via une firme externe pour les trois prochaines années. Ce support technique a pour

but d'assurer en tout temps le fonctionnement de ce système complexe composé d'une barrière hydraulique de 32 puits de captation et de pompage et d'une usine de traitement.

De manière à gérer les risques environnementaux et à répondre aux objectifs corporatifs et aux objectifs du gouvernement du Canada en matière d'environnement et de développement durable, une série d'initiatives s'est poursuivie au cours de la dernière année :

- + La Société a procédé à l'élaboration d'un plan exhaustif de caractérisation de ses terrains qui, une fois complété, permettra d'établir avec une plus grande précision l'ensemble des actions requises à l'assainissement et au contrôle des contaminants lors de la réalisation des projets et ainsi réduire les risques liés à ces enjeux. Les termes de référence du contrat pour la caractérisation des terrains, d'une durée de cinq ans, sont toujours en cours d'élaboration;
- + La communication interne sur l'arrimage futur de la démarche interne de développement durable avec la *Loi fédérale sur le développement durable* (LFDD) et sa stratégie sous-jacente a été complétée. PJCCI a préparé, sur une base volontaire, sa nouvelle stratégie de développement durable 2020 à 2023 en vertu de la LFDD, laquelle a été déposée aux instances concernées en septembre 2020;
- + Le diagnostic du système de gestion environnementale de la Société a été réalisé à l'automne 2020. Ce dernier permettra de déployer, à l'hiver 2021, un plan d'action afin d'améliorer et développer des outils de gestion adaptés aux activités de la Société. Les actions présentées dans ce plan seront mises en place entre 2021 et 2023;
- + Les travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine exigent un suivi rigoureux de la gestion conforme des sédiments, des sols, de l'eau et des matériaux, lequel sera assuré via un système de traçabilité exhaustif. De plus, les obligations de compensation de la biodiversité pour la perte d'habitats sont en cours d'évaluation. Ce projet ouvre également la porte à l'élaboration de divers programmes tels que la réutilisation et revalorisation des matériaux, la carboneutralité, les projets de recherche in situ et ex-situ, la planification de la mise en valeur des actifs en bordure du fleuve via des activités de consultation et de co-conception avec le public et les démarches pour une reconnaissance externe de leadership en matière de développement durable, lesquels seront réalisés parallèlement aux travaux de déconstruction.

3.3.4 Santé et sécurité au travail (SST)

La Direction SST poursuit la mise à jour du programme de gestion en SST de la Société. Ce programme est évolutif et son processus de révision et de mise à niveau a récemment débuté. Un processus de préqualification SST des consultants et des entrepreneurs est en cours de développement et d'implantation. Des procédures de travail sécuritaire ont été développées afin d'évaluer et d'encadrer les risques présents dans l'environnement de travail, notamment ceux liés aux tranchées et excavations ainsi qu'aux appareils de levage. De plus, le guide des mesures d'hygiène en place dans les bureaux de PJCCI ainsi que l'instruction de travail sécuritaire qui encadre la visite des lieux de travail en temps de pandémie ont été adaptés au fur et à mesure de la disponibilité de nouvelles informations. L'ensemble de cette démarche est réalisé en collaboration avec les Comités locaux SST et avec les directions concernées afin de refléter la vision de la réalité SST de la Société.

3.3.5 Financement durable

PJCCI est principalement financée par voie de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Des revenus d'autres sources, soit des baux et des permis, contribuent à son financement, mais de façon minimale. PJCCI doit optimiser les travaux d'entretien et de réfection des infrastructures qui vieillissent afin d'en maximiser la durée de vie et la sécurité.

PJCCI a reçu du financement pour ses projets jusqu'en 2022-2023, atténuant ainsi les risques associés à la dégradation des ponts et structures. Ce financement à moyen terme a toutefois un impact sur sa capacité à prévoir et octroyer des contrats à moyen et à long terme.

Pour les projets en lien avec les eaux souterraines contaminées du secteur de l'autoroute Bonaventure (secteurs Est et Ouest), malgré le financement reçu pour les années 2018-2019 à 2022-2023 et les fonds du PASCF, le besoin de financement à long terme sur une période de 15 ans (calculée à partir de 2016-2017) demeure impératif.

3.3.6 Gestion des ressources humaines

Pour demeurer une organisation attrayante et en constante évolution, PJCCI met en œuvre des actions pour stimuler le développement et l'engagement de ses employés dans un environnement innovant, tout en assurant un climat de bienveillance et collaboratif.

Pour retenir ses employés, PJCCI voit au développement professionnel et à la relève en mettant leurs talents à contribution, le tout aligné avec le plan stratégique 2020-2023.

La démarche de santé et mieux-être basée sur la norme « Entreprise en santé » et la démarche sur le multiculturalisme sont en cours de réalisation. Des comités multidisciplinaires de déploiement ont été formés pour développer et réaliser les activités des plans d'action.

PJCCI a également débuté le développement de sa marque Employeur. L'élaboration et le déploiement du plan d'action ont permis de consolider les attentes et de lancer le projet dont la réalisation est prévue sur une période de trois ans.

Ces initiatives en gestion des ressources humaines visent à améliorer l'expérience employé et à stimuler la reconnaissance organisationnelle, le tout afin de positionner PJCCI en tant qu'Employeur de choix.

La pandémie causée par la COVID-19 a obligé PJCCI à apporter de nombreux ajustements et à adapter ses activités et programmes touchant tous les employés.

Par ailleurs, PJCCI a débuté ses négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4102 pour le renouvellement de la convention collective dont l'échéance est le 31 décembre 2020.

3.3.7 Technologies de l'information (TI)

Dans sa gestion des risques TI, PJCCI a adjugé un contrat pour la continuité des affaires qui comprend trois phases soit :

- 1- Structure et cadre de gestion – complété au cours du premier trimestre de 2020-2021;
- 2- Analyse des répercussions sur les opérations (ARO) – complété au cours du troisième trimestre de 2020-2021;
- 3- Stratégie de continuité des affaires – à venir dans le dernier trimestre de 2020-2021.

La phase 2 consistait à mettre à jour l'ARO en réévaluant les fonctions critiques. Elle a permis d'identifier les fonctions clés, les applications et les programmes informatiques essentiels aux opérations. Cette phase a aussi permis d'identifier des éléments additionnels critiques au déroulement des opérations de la Société. Les fonctions critiques deviendront la base de référence qui permettra de soutenir les directions de PJCCI dans le développement d'une stratégie de continuité des affaires (phase 3) devant être complétée au cours du prochain trimestre. La stratégie de continuité comprendra la rédaction de fiches de continuité et d'ententes de service pour chacune des fonctions critiques ainsi qu'un rapport de projet.

Des tests d'intrusion et des activités de sensibilisation auprès des employés sont effectués en continu.

3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

Selon la planification, les crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours sont de 328 M\$.

(en milliers de dollars)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
	Opérations	Capital	Total	Opérations	Capital	Total
Budget principal des dépenses	278 758	48 862	327 620	250 507	72 181	322 688
Financement disponible	278 758	48 862	327 620	250 507	72 181	322 688
Crédits parlementaires ⁽¹⁾						
+ Utilisés	147 056	28 828	175 884	97 472	25 784	123 256
+ Requis	131 702	20 034	151 736	153 035	46 397	199 432
Total crédits parlementaires	278 758	48 862	327 620	250 507	72 181	322 688

(1) PJCCI ne reçoit généralement son financement qu'une fois les dépenses encourues.



+ SECTION 4
ÉTATS FINANCIERS NON-AUDITÉS
INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2020-2021

4. ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2020-2021

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2020, les états financiers non audités intérimaires de PJCCI ont été préparés par les gestionnaires, révisés par le Comité d'audit et approuvés par le Conseil d'administration de PJCCI. Les vérificateurs externes de PJCCI n'ont pas audité ou révisé ces états financiers non audités intérimaires.

4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec les instructions émises en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de six administrateurs et de la Première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

Le Bureau du vérificateur général du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.



Sandra Martel, ing.
Première dirigeante



Claude Lachance, CPA-CMA, MBA, ASC
Directeur principal, Administration

17 mars 2021

4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Non audité – en dollars canadiens)


	31 décembre 2020	31 mars 2020
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie	50 061 196	33 506 048
Débiteurs (Note 4.6.3)	41 942 666	1 841 819
Total des actifs financiers	92 003 862	35 347 867
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (Note 4.6.4)	84 084 191	29 003 524
Avantages sociaux futurs	513 316	530 545
Retenues contractuelles (Note 4.6.5)	5 621 115	4 214 047
Revenus reportés	269 836	229 907
Obligations environnementales (Note 4.6.6)	34 573 000	34 396 000
Total des passifs	125 061 458	68 374 023
Dette nette	(33 057 596)	(33 026 156)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	612 493 515	606 449 339
Charges payées d'avance	937 554	1 065 886
Total des actifs non financiers	613 431 069	607 515 225
Excédent accumulé	580 373 473	574 489 069


ÉVENTUALITÉS, DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN D'ORIGINE

(Notes 4.6.9 et 4.6.13)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

Approuvé par le Conseil d'administration


Administrateur


Administrateur

4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(Non audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Neuf mois terminés le			
	31 mars 2021	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus					
Baux et permis	597 000	126 733	380 976	135 449	433 688
Intérêts	793 000	104 284	319 568	201 849	619 686
Autres sources	---	---	843	8 665	25 180
Total des revenus	1 390 000	231 017	701 387	345 963	1 078 554
Charges (Note 4.6.11)					
Entretien	273 669 000	62 952 067	153 666 291	36 065 975	108 077 710
Fonctionnement	4 554 000	1 238 071	3 282 956	884 089	2 632 320
Administration	17 879 000	4 346 442	11 745 941	4 041 441	12 115 675
Obligations environnementales	(1 585 000)	971 179	2 006 634	(2 713 225)	(1 634 699)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	---	6 366
Total des charges	294 517 000	69 507 759	170 701 822	38 278 280	121 197 372
Déficit avant financement du gouvernement du Canada	(293 127 000)	(69 276 742)	(170 000 435)	(37 932 317)	(120 118 818)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation (Note 4.6.12)	278 758 000	61 698 849	147 056 409	33 575 382	97 472 488
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles (Note 4.6.12)	48 862 000	11 271 504	28 828 430	10 586 754	25 784 279
Excédent lié aux activités	34 493 000	3 693 611	5 884 404	6 229 819	3 137 949
Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice	604 451 000	---	574 489 069	---	565 896 680
Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	638 944 000	---	580 373 473	---	569 034 629

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(Non audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Neuf mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 mars 2021	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice lié aux activités	34 493 000	3 693 611	5 884 404	6 229 819	3 137 949
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	(62 776 000)	(11 271 504)	(28 828 430)	(10 586 754)	(25 784 279)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	29 868 000	7 651 994	22 784 254	7 429 804	25 445 201
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	(7 000)	(21 500)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	7 000	21 500
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	---	6 366
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(32 908 000)	(3 619 510)	(6 044 176)	(3 156 950)	(332 712)
Acquisition de charges payées d'avance	---	(509 689)	(1 273 152)	(92 898)	(919 352)
Utilisation de charges payées d'avance	---	458 814	1 401 484	447 844	1 258 104
Total de la variation due aux charges payées d'avance	---	(50 875)	128 332	354 946	338 752
(Augmentation) diminution de la dette nette	1 585 000	23 226	(31 440)	3 427 815	3 143 989
Dettes nettes au début de l'exercice	(22 822 000)	---	(33 026 156)	---	(24 910 855)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(21 237 000)	---	(33 057 596)	---	(21 766 866)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(Non audité – en dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le			
	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$
Activités de fonctionnement				
Excédent de l'exercice	3 693 611	5 884 404	6 229 819	3 137 949
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	7 651 994	22 784 254	7 429 804	25 445 201
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	---	6 366
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	(7 000)	(21 500)
Variation des obligations environnementales	385 000	1 271 000	(2 719 600)	(1 866 000)
Variation des autres éléments				
Augmentation des débiteurs	(3 799 696)	(40 100 847)	(3 530 039)	(7 943 034)
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer	15 297 979	44 737 327	(10 436 174)	(7 946 820)
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs	1 899	(17 229)	(1 864)	(30 232)
Augmentation (diminution) des retenues contractuelles	1 373 743	1 407 068	930 843	(855 957)
Diminution des revenus reportés	129 068	39 929	115 628	1 754
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(50 875)	128 332	354 946	338 752
Diminution des obligations environnementales	(461 000)	(1 094 000)	(351 400)	(909 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	24 221 723	35 040 238	(1 985 037)	9 357 479
Activités d'investissement en immobilisations corporelles				
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	---	---	7 000	21 500
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(7 637 742)	(18 485 090)	(9 227 298)	(28 064 785)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(7 637 742)	(18 485 090)	(9 220 298)	(28 043 285)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	16 583 981	16 555 148	(11 205 335)	(18 685 806)
Trésorerie au début de l'exercice	---	33 506 048	---	47 832 852
Trésorerie à la fin de l'exercice	---	50 061 196	---	29 147 046

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non audités intérimaires.

4.6. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES

4.6.1 Pouvoirs et activités

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société), fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Depuis le 1^{er} décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle du pont Jacques-Cartier, du pont Champlain d'origine ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1^{er} octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1^{er} avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés. Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1112) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

4.6.2 Méthodes comptables importantes

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'État des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du gouvernement du Canada.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes:

- Ponts et routes : entre 5 et 48 ans;
- Véhicules et équipements : entre 3 et 10 ans;
- Améliorations locatives : le moindre de : la durée de vie utile ou la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'État des résultats.

Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

Avantages sociaux futurs

- **Régime de retraite** : Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.
- **Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées** : Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. Suite au renouvellement de leur convention collective en décembre 2016, les syndiqués n'ont plus la possibilité d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables au moment de leur départ. Les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque se sont fait offrir de les conserver jusqu'à leur départ ou de les monnayer. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces

hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme des charges d'Obligations environnementales au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement n'est pas déterminable ou que le montant en cause ne peut pas être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produise, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus relatifs aux travaux majeurs de réfection et aux

réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

4.6.3 Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	31 décembre 2020	31 mars 2020
	\$	\$
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	28 970 353	402 327
Taxes à recevoir	1 932 850	844 759
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	332 126	88 396
Autres débiteurs	347 858	506 337
Avance sur contrat	10 359 479	---
Total des débiteurs	41 942 666	1 841 819

4.6.4 Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	31 décembre 2020	31 mars 2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	82 366 717	27 501 335
Salaires et charges sociales	1 717 474	1 502 189
Total des crédoiteurs et charges à payer	84 084 191	29 003 524

4.6.5 Retenues contractuelles

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

4.6.6 Obligations environnementales

La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion dans le but de classer leur état environnemental et prioriser les interventions si requises. Le portefeuille de la Société compte un certain nombre

de terrains dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les terrains concernés se situent sous le pont Jacques-Cartier, sous le pont Champlain d'origine et aux abords de l'autoroute Bonaventure.

PJCCI a relevé un total de 18 sites (16 au 31 mars 2020) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement ou d'une stratégie de gestion de risques et d'un suivi. Parmi ces 18 sites, quatre ont été évalués pour lesquels des mesures d'assainissement ou stratégies de gestion de risques sont mises en place ou prévues et pour lesquels un passif de 34 573 000 \$ (34 396 000 \$ au 31 mars 2020) a été comptabilisé.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 14 autres sites. Certains de ces 14 sites sont à différents stades d'essais et d'évaluation et si l'assainissement ou une stratégie de gestion de risques est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Quant aux autres sites, PJCCI ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs vu l'absence probable d'incidence environnementale ou de menace significative pour la santé humaine.


Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs du passif environnemental par secteur, lesquels reposent sur les hypothèses suivantes :

- Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation varie de 0,17 % à 1,04 % (31 mars 2020 – 0,37 % à 1,14 %);
- Le taux d'inflation de 3,16 % (31 mars 2020 – 3,07 %) est basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels.

Secteurs	31 décembre 2020 (\$)		31 mars 2020 (\$)	
	Passif non-actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné	Passif non-actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné
Autoroute Bonaventure : Secteur Est ⁽¹⁾	21 867 000	20 429 000	21 718 000	20 189 000
Autoroute Bonaventure : Secteur Ouest ⁽¹⁾	7 931 000	7 491 000	8 150 000	7 653 000
Pont Jacques-Cartier ⁽²⁾	2 829 000	2 829 000	2 769 000	2 752 000
Pont Champlain d'origine ⁽³⁾	3 843 000	3 824 000	3 836 000	3 802 000
Total	36 470 000	34 573 000	36 473 000	34 396 000

(1) Secteurs Est et Ouest de l'autoroute Bonaventure

Au 31 décembre 2020, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure à Montréal. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement opéré par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest.



Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.

Les obligations des secteurs Est et Ouest représentent la meilleure estimation de la direction des charges prévues pour les opérations de confinement et de pompage et sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés. La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à 15 ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de 15 ans. Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

(2) Terrains sous le pont Jacques-Cartier

En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, la Société procède à des études de caractérisation afin de classifier les sites contaminés et déterminer si la Société doit assainir les terrains ou adopter une stratégie de gestion de risques pour limiter la contamination. Pour une section de ces terrains, une étude a confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux dont le niveau dépasse les normes environnementales acceptables. La contamination découle d'anciennes opérations commerciales et industrielles. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus des travaux d'aménagement requis pour gérer les eaux de drainage provenant du pont Jacques-Cartier et est basée sur les coûts projetés du contrat octroyé. La Société a débuté certains travaux de décontamination au cours de l'été 2020, travaux qui s'échelonnent sur une période d'environ deux ans.

(3) Terrains sous le pont Champlain d'origine

La Société a évalué l'état environnemental des terrains situés sous le pont Champlain d'origine sur la base de résultats de caractérisations effectuées sur des terrains adjacents. Ces caractérisations ont confirmé la présence de sols contaminés par des métaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et hydrocarbures pétroliers (HP) au-delà des critères acceptables. La contamination découle de sols de remblai provenant de sources inconnues. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour effectuer la gestion des sols qui seront excavés sous le pont et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers intérimaires. La gestion des sols qui seront excavés sous le pont est prévue dans le cadre des travaux de déconstruction, lesquels ont débuté au cours de l'été 2020 et s'échelonnent sur une période d'environ 43 mois.

4.6.7 Immobilisations corporelles

(Non audités – en dollars canadiens)

	Terrains	Ponts et routes	Véhicules et équipements	Améliorations locatives	Projets en voie de réalisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT						
1 ^{er} avril 2019	5 250 117	831 725 962	3 982 922	1 255 644	21 006 519	863 221 164
Acquisitions	---	19 314 554	934 194	(63 653)	29 177 587	49 362 682
Dispositions	---	---	(196 420)	---	---	(196 420)
Transferts	---	17 870 262	---	---	(17 870 262)	---
31 mars 2020	5 250 117	868 910 778	4 720 696	1 191 991	32 313 844	912 387 426
Acquisitions	---	8 887 334	762 242	128 696	19 050 158	28 828 430
Dispositions	---	---	---	---	---	---
Transferts	---	18 126 786	---	---	(18 126 786)	---
31 décembre 2020	5 250 117	895 924 898	5 482 938	1 320 687	33 237 216	941 215 856
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ						
1 ^{er} avril 2019	---	270 597 313	2 442 849	162 834	---	273 202 996
Amortissement	---	32 281 396	361 555	282 194	---	32 925 145
Dispositions	---	---	(190 054)	---	---	(190 054)
31 mars 2020	---	302 878 709	2 614 350	445 028	---	305 938 087
Amortissement	---	22 236 682	319 097	228 475	---	22 784 254
Dispositions	---	---	---	---	---	---
31 décembre 2020	---	325 115 391	2 933 447	673 503	---	328 722 341
VALEUR COMPTABLE NETTE						
31 mars 2020	5 250 117	566 032 069	2 106 346	746 963	32 313 844	606 449 339
31 décembre 2020	5 250 117	570 809 507	2 549 491	647 184	33 237 216	612 493 515

Au 31 décembre 2020, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 19 856 045 \$ (9 512 705 \$ au 31 mars 2020).

4.6.8 Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.

4.6.9 Éventualités

Poursuites et réclamations

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 31 décembre 2020, il existe des actifs éventuels qui font l'objet de négociations avec des partenaires d'affaires et dont le montant estimatif ne peut être déterminé. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers intermédiaires.

Autres éventualités

La Société a obtenu un permis pour placer, maintenir et utiliser un câble pour les signaux de télévision en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ce permis, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 31 décembre 2020, ni le propriétaire des terrains ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier le permis. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à cette immobilisation n'a été constaté.

La Société détient certaines structures érigées sur des terrains dont le propriétaire en a transféré la gestion et l'administration au gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre les terrains advenant un changement d'utilisation de ces derniers, et ce, sans aucune indemnité pour les structures construites à condition qu'elles soient dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

4.6.10 Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, au Premier dirigeant et aux Directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'État des résultats.

4.6.11 Charges selon leur objet

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	114 531 470	66 620 559
Obligations environnementales	2 006 634	(1 634 699)
Amortissement des immobilisations corporelles	22 784 255	25 445 201
Salaires et avantages sociaux	17 356 434	16 277 549
Services professionnels	9 480 026	9 397 127
Biens et services	4 543 003	5 085 269
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	6 366
Total des charges	170 701 822	121 197 372

4.6.12 Crédits parlementaires

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Crédits parlementaires demandés	176 709 941	123 773 972
Retenues contractuelles à long terme	(825 102)	(517 205)
Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits	175 884 839	123 256 767
Répartition		
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	147 056 409	97 472 488
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	28 828 430	25 784 279
Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits	175 884 839	123 256 767

4.6.13 Déconstruction du pont Champlain d'origine

Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

Le 5 mars 2020, la Société annonçait le soumissionnaire sélectionné dans le cadre du processus d'approvisionnement du contrat de conception-construction. Le contrat a été signé le 26 juin 2020 et les travaux ont débuté.



Participez à la conversation

JacquesCartierChamplain.ca

Twitter | LinkedIn | Facebook | YouTube